

**ANDBANK MONACO**  
Société Anonyme Monégasque  
au capital de 21.000.000 euros  
Siège social : 1, avenue des Citronniers - Monaco

**BILAN SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2015**  
(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public .....		
Comptes courants postaux .....	18 744	4 102
Créances sur les établissements de crédit .....	140 217	118 382
Créances sur la clientèle.....	220 576	242 145
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	26 983	23 112
Actions et autres titres à revenu variable .....		
Parts dans les entreprises liées .....		
Immobilisations incorporelles.....	8 257	8 198
Immobilisations corporelles.....	355	318
Autres actifs .....	577	1 001
Comptes de régularisation.....	22 763	189
<b>TOTAL DE L'ACTIF.....</b>	<b>438 472</b>	<b>397 446</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public .....		
Comptes courants postaux .....		
Dettes envers les établissements de crédit .....	2 942	3 281
Comptes créditeurs de la clientèle .....	378 586	356 859
Dettes représentées par un titre .....		
Autres passifs .....	2 797	3 319
Comptes de régularisation.....	24 905	3 915
Provisions pour risques et charges .....	351	353
Fonds pour risques bancaires généraux .....	3 163	3 363
Dettes subordonnées .....		
Capital souscrit.....	21 000	21 000
Capital non appelé.....		
Réserves .....	2 376	2 407
Report à nouveau .....	1 733	2 321
Résultat de l'exercice.....	618	628
<b>TOTAL DU PASSIF.....</b>	<b>438 472</b>	<b>397 446</b>

**HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015**

(en milliers d'euros)

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>16 296</b>	<b>29 517</b>
Engagements de financement.....	6 645	6 140
Engagements de garantie.....	9 651	23 377
Autres Engagements.....	0	0
<b>Engagements reçus</b>	<b>91 700</b>	<b>90 000</b>
Engagements de financement.....	90 000	90 000
Engagements de garantie.....	1 700	0

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015**

(en milliers d'euros)

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Intérêts et produits assimilés.....	5 722	5 709
Intérêts et charges assimilés.....	-755	-500
Revenus des titres à revenu variable.....		
Commissions (produits).....	9 319	9 623
Commissions (charges).....	-1 326	-1 456
Pertes sur opérations financières.....	-715	-283
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation.....	1 018	635
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.....		
Autres produits d'exploitation bancaire.....	5	3
Autres charges d'exploitation bancaire.....		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE.....</b>	<b>13 269</b>	<b>13 732</b>
Charges générales d'exploitation.....	-10 923	-12 417
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions.....	-162	-189
sur immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....</b>	<b>2 184</b>	<b>1 127</b>
Coût du risque.....	-33	7
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION.....</b>	<b>2 151</b>	<b>1 134</b>
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence.....		
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....		
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS.....</b>	<b>2 151</b>	<b>1 134</b>
Résultat exceptionnel.....	-51	19
Impôts sur les bénéfices.....	-312	-324
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.....		
Dotation - reprise des fonds pour risques bancaires généraux.....	-1 170	-200
Intérêts minoritaires.....		
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE.....</b>	<b>618</b>	<b>628</b>

---

---

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015****1. Actionnariat au 31 décembre 2015**

Au 31 décembre 2015, la répartition du capital en nombre de parts se décompose comme suit :

- 209 996 actions ANDORRA BANC AGRICOL REIG, SA (99,99 %)
- 1 action ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU
- 1 action Monsieur Jose Luis MUÑOZ LASUEN
- 1 action Monsieur Galo Juan SASTRE CORCHADO
- 1 action Monsieur Gérard GRISETI

**2. Principes et Méthodes comptables**

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

**2.1 / Indépendance des exercices**

Les opérations sont comptabilisées en respectant le principe de la séparation des exercices : les intérêts et commissions assimilées sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis ; les autres commissions ainsi que les revenus des actions sont enregistrés lors de leur encaissement ou de leur paiement.

**2.2 / Opérations libellées en devises**

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique « Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change ».

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites « sèches » ou de change à terme effectué en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

**2.3 / Utilisation des produits dérivés**

Andbank Monaco SAM utilise des produits dérivés à la demande de sa clientèle.

- Soit de façon directe : achat/vente d'options (principalement sur les actions et sur le change). Ces opérations sont réalisées en OTC.
- Soit de façon indirecte : achat de produits structurés utilisant des produits dérivés (options, futures) pouvant induire un effet de levier. Par exemple des « reverse convertibles », des « leverage cac »... Ces produits prennent la forme d'EMTN ou de certificats.

L'utilisation des produits dérivés a progressé au cours de l'exercice. Les transactions et montants traités en 2015 concernant les options et les produits structurés sont les suivants :

- Options de change : néant
- Options sur titres : 1 opération pour un montant de 62 K€
- Produits structurés : 356 opérations pour un montant de 80.025 K€
- Warrants : 72 opérations pour un montant de 2.431 K€

Ces opérations sont principalement réalisées par un nombre restreint de clients, qui sont des clients avertis. La gestion sous mandat peut également utiliser des produits dérivés en direct.

#### 2.4 / Opérations sur titres

Conformément aux articles 2311-1 à 2391-1 du Livre II, Titre 3 du règlement ANC n° 2014-07, la Banque a classé sous la rubrique « opérations sur titres » tous les titres achetés dans le cadre de ses interventions habituelles :

- selon leur nature : titres à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, obligations assimilables du trésor, titres à revenu fixe et titres à revenu variable ;
- selon le portefeuille de destination en fonction de l'intention de gestion : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement ou titres de participation.

#### 2.5 / Changement de présentation comptable

Les charges d'apporteurs d'affaires ont été reclassées en commissions dans le PNB, elles étaient au préalable en charges générales d'exploitation.

Les notionnels des swaps de devises ont été reclassés en hors bilan, ils étaient au préalable en comptes de régularisation.

#### Portefeuille Titres au 31/12/2015

Obligations et autres titres à revenu fixe

Obligations et autres titres à revenu fixe <i>en milliers d'euros</i>	2014	2015
Titres d'investissement	26 545	22 724
Titres de placement		
Titres de transaction		
Créances rattachées	438	388
<b>TOTAL</b>	<b>26 983</b>	<b>23 112</b>
Provisions existantes		
<b>MONTANT NET</b>	<b>26 983</b>	<b>23 112</b>
Titres du secteur public	26 545	22 724
Titres du secteur privé	0	0
Créances rattachées	438	388
<b>TOTAL</b>	<b>26 983</b>	<b>23 112</b>
Ventilation des titres d'investissement par durée résiduelle <i>en milliers d'EUR</i>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Moins de 3 mois	0	0
De 3 mois à 1 an	6 149	0
De 1 an à 5 ans	0	4 893
Plus de 5 ans	20 834	18 219
<b>TOTAL</b>	<b>26 983</b>	<b>23 112</b>

#### 2.6 / Titres d'investissement

Les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable sont classés sous la rubrique « Titres d'investissement » ; ils sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition hors coupon couru et hors frais d'acquisition. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres.

Ces titres d'investissements peuvent être couverts par des contrats d'échange de taux d'intérêts. Lors de l'arrêté comptable, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées, les moins-values latentes ne font pas l'objet d'une dotation pour dépréciation, sauf s'il existe une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles ou une probabilité de défaillance de l'émetteur.

Conformément aux articles 2341-1 à 2342-3 du Livre II, Titre 3, du règlement ANC, sont considérés comme douteux les titres d'investissement pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Sont ainsi considérés comme douteux les titres présentant un impayé de 3 mois, ainsi que les titres présentant des caractéristiques de risque avéré.

Les dotations et reprises de dépréciations, ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont présentées dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

## 2.7 / Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient historique sous déduction des amortissements cumulés.

Les méthodes d'amortissements et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Fonds de Commerce	non amorti	
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau, agencements, installations	5 et 10 ans	linéaire
Autre matériel informatique	3 ans	linéaire
Frais d'acquisition de logiciels	1 an	linéaire
Frais de développement et d'acquisition du progiciel bancaire	5 ans	linéaire
Droit au bail	non amorti	

L'Actif immobilisé s'élève à 9.666 K€ (en valeur brute), y compris le fonds de commerce comptabilisé à 8.000 K€ et ayant fait l'objet d'un « impairment test » (test de dépréciation) sans mettre en évidence d'indice de dépréciation.

Les frais d'établissement sont à 516 K€ (en valeur brute) et sont amortis sur 5 ans.

Les logiciels immobilisés s'élèvent à 602 K€ (en valeur brute).

## 2.8 / Impôt sur les sociétés

Les revenus en intérêts de source étrangère sont comptabilisés nets de retenue à la source.

Les crédits d'impôt relatifs à ces revenus sont imputés sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de comptabilisation de ces revenus.

## 2.9 / Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Les prêts consentis et les engagements de crédits confirmés sont répartis entre les encours réputés sains, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une restructuration, et les encours jugés douteux.

Le suivi des créances s'appuie sur un système de notation des risques de crédit en les répartissant en trois grandes rubriques :

- A : Clients sains
- B : Clients sensibles et douteux
- C : Clients contentieux

Ces rubriques sont assorties de sous rubriques déterminant le degré de risque établi pour un client ou groupe de clients.

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Les crédits présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois, ainsi que les crédits faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont considérés comme douteux. La classification en douteux d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie (principe de contagion).

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration dont les termes sont respectés sont également reclassées parmi les créances saines.

Lorsque la restructuration d'une créance reclassée parmi les créances saines a été conclue à des conditions hors marché, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart d'intérêt entre les nouvelles conditions de rémunération et le taux le plus faible entre le taux d'intérêt d'origine de la créance et le taux de marché prévalant au jour de la restructuration. Lorsqu'une créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau des échéances impayées, quel qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est définitivement déclassée en créance douteuse compromise.

## **2.10 / Provision pour créances douteuses**

La provision pour créances douteuses est dotée sur la base des risques de non-recouvrement évalués par la Direction de la Banque. Les provisions en euros affectées aux risques en euros et en devises sont déduites des rubriques appropriées de l'actif du bilan. Les intérêts impayés à plus de 3 mois sont considérés comme douteux et peuvent faire l'objet d'une provision.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables, les récupérations sur créances amorties et les décotes calculées sur créances restructurées sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exclusion des dotations aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi provisionnés, dans le produit net bancaire. L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées figure au même titre que les intérêts dans le produit net bancaire.

## **2.11 / Engagements de retraite**

### ***a - Indemnités de départ à la retraite***

En application de dispositions internes plus favorables aux salariés que celles contenues dans la Convention Collective, la Banque verse au Personnel partant à la retraite une indemnité de départ.

Une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite a été effectuée selon la méthode prospective avec variante ; la dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Elle s'élève à 231 K€ au 31 décembre 2015. Cette évaluation est totalement provisionnée.

### ***b - Primes pour médailles du travail***

La dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité. Elle s'élève à 71 K€ au 31 décembre 2015. Cette évaluation est totalement provisionnée.

## **2.12 / Fonds pour Risques Bancaires Généraux (F.R.B.G.)**

La Direction Générale a décidé en fin d'année 2015, de doter le FRBG d'un montant de 200 K€.

Il représente 3.363 K€ au 31 décembre 2015, dans la limite de 0,40 % des AuM (Assets under Management) administrés et 0,50 % des AuM gérés.

**2.13 / Actifs grevés**

En application des dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2014, la Banque dispose, au bilan, des actifs grevés suivants, en date du 31/12/15.

Actifs Grevés	Valeur comptable		Variations	Juste valeur		Variations
	2014	2015		2014	2015	
<i>en milliers d'euros</i>						
Instrument de capitaux						
Titres de créances						
Autres actifs	3 547	3 357	-5,4			
<b>TOTAL</b>	<b>3 547</b>	<b>3 357</b>	<b>-5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

Actifs Non Grevés	Valeur comptable		Variations	Juste valeur		Variations
	2014	2015		2014	2015	
<i>en milliers d'euros</i>						
Instrument de capitaux						
Titres de créances	26 983	23 112	-14,3	29 547	26 009	-12,0%
Autres actifs	407 942	370 977	-9,1			
<b>TOTAL</b>	<b>434 925</b>	<b>394 089</b>	<b>-9,4</b>	<b>29 547</b>	<b>26 009</b>	<b>-12,0%</b>
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>438 472</b>	<b>397 446</b>	<b>-9,4</b>	<b>29 547</b>	<b>26 009</b>	<b>-12,0%</b>

**3. Autres informations****Créances et dettes envers les établissements de crédit** (en milliers d'euros)

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées au bilan suivant leur durée.

Au 31 décembre 2015, la présentation de ces postes selon la durée restant à courir était la suivante :

CREANCES	moins	de 3 mois	de 1 an à	plus de 5 ans	2014	2015	Variations
	de 3 mois	à 1 an	5 ans				
Comptes à vue	41 389				95 109	41 389	-56,5%
Prêt JJ	51 896				37 888	51 896	
Prêts terme	28 096				25 950	29 182	12,5%
Prêts financiers		1 086	0	0			
Créances rattachées	17				13	17	30,6%
<b>TOTAL</b>	<b>121 398</b>	<b>1 086</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>158 961</b>	<b>122 484</b>	<b>-22,9%</b>

DETTES	moins	de 3 mois	de 1 an à	plus de 5 ans	2014	2015	Variations
	de 3 mois	à 1 an	5 ans				
Comptes à vue	2 754				2 870	2 754	-4,0 %
Emprunts JJ	0				0	0	
Emprunts terme	0	469	35	22	72	526	630,0%
Dettes rattachées	0				0	0	
<b>TOTAL</b>	<b>2 754</b>	<b>469</b>	<b>35</b>	<b>22</b>	<b>2 942</b>	<b>3 280</b>	<b>11,5%</b>

**Créances et dettes envers la clientèle représentées par un titre** (en milliers d'euros)

Les créances et dettes envers la clientèle sont classées au bilan suivant leur durée. A la fin de l'exercice 2015, la présentation de ces postes selon la durée restant à courir était la suivante :

CREANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2014	2015	Variations
Comptes à vue	51 024				48 540	51 024	5,1%
Prêt JJ					0	0	
Prêts terme					0	0	
Prêts financiers	6 330	2 202	151 625	30 559	171 617	190 716	11,1%
Créances rattachées	406				419	406	-3,1%
<b>TOTAL</b>	<b>57 760</b>	<b>2 202</b>	<b>151 625</b>	<b>30 559</b>	<b>220 576</b>	<b>242 146</b>	<b>9,8%</b>

DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2014	2015	Variations
Comptes à vue	352 180				374 365	352 180	-5,9%
Emprunts JJ					0	0	
Emprunts terme	3 579	1 087			4 208	4 666	10,9%
Dettes rattachées	14				13	14	5,5%
<b>TOTAL</b>	<b>355 773</b>	<b>1 087</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>378 586</b>	<b>356 860</b>	<b>-5,7%</b>

**Risques sur crédit à la clientèle** (en milliers d'euros)

L'analyse des encours (engagements de garantie à l'actif du Hors Bilan) au 31 décembre 2015 fait ressortir 100 % de risques sains. La situation ne nécessite la constitution d'aucune provision.

	2014	2015	Variations
Engagements globaux bruts	9 651	23 377	142,2%
Engagements sains	9 651	23 377	142,2%
Engagements douteux			
Provisions			
Engagements nets	9 651	23 377	142,2%
Taux d'engagement des engagements douteux			
Poids des douteux sur encours global			

**Immobilisations** (en milliers d'euros)

	2014	Augmentation	Diminution	2015	Variations
Fonds de commerce	8 000	0		8 000	0,0%
Immobilisations incorporelles	516	0		516	0,0%
Matériel de transport	0	0		0	0,0%
Mobilier et matériel de bureau et informatique	226	34		261	15,2%
Agencements, Installations	274	5		279	1,8%
Immobilisations en cours	8		-8	0	0,0%
Logiciels	2 455	62	-1 914	602	-75,5%
Œuvre d'arts	9	0		9	0,0%
<b>Valeur brute</b>	<b>11 487</b>	<b>101</b>	<b>-1 922</b>	<b>9 666</b>	<b>-15,9%</b>
Amortissements	-2 876	-189	1 914	-1 151	-60,0%
<b>Valeur nette</b>	<b>8 612</b>	<b>-88</b>	<b>-8</b>	<b>8 516</b>	<b>-1,1%</b>



**Autres actifs et passifs** (en milliers d'euros)

<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Variations</b>
Dépôts et garantie versée	348	693	99,1%
T.V.A.	50	16	-68,6%
Débiteurs divers Etat	175	233	32,7%
Débiteurs divers	3	59	1811,7%
Divers	0	0	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>577</b>	<b>1 001</b>	<b>73,5%</b>

<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Variations</b>
Primes sur Instruments financiers			
Prélèvements et autres impôts	557	788	41,5%
Impôts société à payer	312	324	3,9%
T.V.A.	169	59	-65,2%
Personnel et organismes sociaux	1 680	2 097	24,8%
Créditeurs divers	73	51	-30,8%
Divers	5	0	-100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>2 797</b>	<b>3 319</b>	<b>18,7%</b>

**Comptes de régularisations** (en milliers d'euros)

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Variations</b>
<b>ACTIF</b>			
Produits à recevoir	112	144	28,6%
Charges payées ou comptabilisées d'avance	31	54	75,2%
Comptes de recouvrement	0	0	0,0%
Autres comptes débiteurs	22 621	-9	-100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>22 763</b>	<b>189</b>	<b>-99,2%</b>
<b>PASSIF</b>			
Charges à payer	2 280	3 627	
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	0	81	59,0%
Comptes de recouvrement	196	94	-52,1%
Autres comptes créditeurs	22 429	114	-99,5%
<b>TOTAL</b>	<b>24 905</b>	<b>3 915</b>	<b>-84,3%</b>

**Provisions pour risques et charges et FRBG** (en milliers d'euros)

	<b>2014</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Utilisations</b>	<b>2015</b>	<b>Variations</b>
Provision pour risques et charges diverses	43	9			52	20,9%
Provisions risques opérationnels						
Provisions pour indemnités de retraite	228	2			231	1,0%
Provisions pour médailles	80		9		71	-11,6%
Provision pour risques Bancaires	3 163	200			3 363	6,3%
<b>TOTAL</b>	<b>3 514</b>	<b>211</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>3 716</b>	<b>5,7%</b>

Une provision pour créance douteuse de 9 K€ a été reclassée en provision pour risque. Cette écriture n'affecte pas les dotations et reprises de provisions mentionnées dans la note 13 relative au coût du risque.

**Variation des capitaux propre** (en milliers d'euros)

	2014	Affectation du Résultat	Résultat de l'exercice	2015	Variations
Capital Social	21 000			21 000	0,0%
Primes d'émission					
Réserve légale	1 530	31		1 561	2,0%
Réserve réglementée					
Réserve facultative	846	0		846	0,0%
Report à nouveau	1 733	587		2 321	33,9%
Dividendes					
Résultat de l'exercice	618	-618	628	628	1,7%
	<b>25 727</b>	<b>0</b>	<b>628</b>	<b>26 356</b>	<b>2,4%</b>

**Réserve légale**

La réserve légale est constituée par un prélèvement obligatoire de 5 % du bénéfice net.  
Cette réserve n'est pas distribuable.

**Réserve facultative**

La réserve facultative est constituée par l'affectation d'une partie du résultat, décidée en Assemblée Générale.

**Intérêts, Produits et charges assimilés** (en milliers d'euros)

	Produits		Charges		Marge Nette		Variations
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	
Sur opérations avec les établissements de crédit	217	128	9	13	208	116	-44,5%
Sur opérations avec la clientèle	4 250	4 497	405	170	3 845	4 326	12,5%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 255	1 084	342	316	913	767	-16,0%
Autres intérêts et produits assimilés							
<b>TOTAL</b>	<b>5 722</b>	<b>5 709</b>	<b>755</b>	<b>500</b>	<b>4 967</b>	<b>5 209</b>	<b>4,9%</b>

**Commissions** (en milliers d'euros)

Commissions Perçues	2014	2015	Variations
Clientèle	1 458	1 355	-7,1%
Opérations sur titres	5 305	5 489	3,5%
Opérations sur produits structurés	2 501	2 717	8,6%
Opérations de hors bilan	55	63	13,5%
<b>TOTAL</b>	<b>9 319</b>	<b>9 623</b>	<b>3,3%</b>

Commissions Payées	2 014	2 015	Variations
Etablissement de crédit	130	109	-15,5%
Charges s/instrument cours de change	0	11	0,0%
Opérations sur titres	99	152	53,8%
Charges d'apporteurs d'affaires	1 097	1 183	7,8%
<b>TOTAL</b>	<b>1 326</b>	<b>1 456</b>	<b>9,8%</b>
<b>COMMISSIONS NETTES</b>	<b>7 994</b>	<b>8 168</b>	<b>2,2%</b>

**Charges générales d'exploitations** (en milliers d'euros)

	2014	2015	Variations
Salaires	4 615	4 976	7,8%
Charges Sociales	1 289	1 270	-1,5%
Impôts et Taxes	11	12	9,4%
Services extérieurs et autres frais administratifs	5 008	6 159	23,0%
<b>TOTAL</b>	<b>10 923</b>	<b>12 416</b>	<b>13,7%</b>

**Coût du risque** (en milliers d'euros)

	Opérations avec la clientèle 2015	Autres	Variations
Dotations aux provisions	0	2	2
Dotations aux provisions liées à l'effet temps			
Dotations aux provisions liées à la décote			
Reprises de provisions	0	-9	-9
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	0		0
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions			
Récupération sur créances amorties			
<b>Solde Bénéfice des corrections de valeurs /créances</b>			<b>-7</b>

Concernant les dotations et les reprises de provisions, le solde représente les régularisations des provisions pour indemnités de retraite et médailles du travail de l'année 2015.

**Charges et produits exceptionnels** (en milliers d'euros)

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2014	2015	Variations
Fonds de garantie			
Charges exceptionnelles d'exploitation	54	14	-74,1%
Charges exceptionnelles	38	8	-78,9%
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>22</b>	<b>-76,0%</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2014	2015	Variations
Produits exceptionnels d'exploitation	20	10	-50,0%
Produits exceptionnels	21	31	47,6%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>0,1%</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-51</b>	<b>19</b>	<b>-137,4%</b>

**Opérations fermés à terme en devises** (en milliers d'euros)

	2014	2015	Variations
<b>Euro à recevoir contre devises à livrer</b>	<b>7 323</b>	<b>19 641</b>	<b>168,2%</b>
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	7 323	19 641	168,2%
Opérations d'échanges financiers			
<b>Devises à recevoir contre euro à livrer</b>	<b>6 171</b>	<b>4 862</b>	<b>-21,2%</b>
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	6 171	4 862	-21,2%
Opérations d'échanges financiers			
<b>Devises à recevoir contre devises à livrer</b>	<b>13 852</b>	<b>8 713</b>	<b>-37,1%</b>
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	13 852	8 713	-37,1%
Opérations d'échanges financiers			
<b>Devises à livrer contre devises à recevoir</b>			
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie			
Opérations d'échanges financiers			

**Effectifs**

La moyenne de notre effectif durant l'année 2015 se ventile de la façon suivante :

/ Cadres hors classe	3
/ Cadres	27
/ Gradés	15
/ Employés	0
/ Intérim	1

RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2013 pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'élève à ..... 397 445 934,21 €  
- Le compte de résultat fait apparaître  
un bénéfice net de ..... 628 469,07 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2015, le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de

révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2015 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2015 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 18 avril 2016.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Vanessa TUBINO

Le Rapport de gestion et le Rapport annuel 2015 d'ANDBANK MONACO SAM sont disponibles au siège social de la Banque ainsi que sur son site internet [www.andbank-monaco.mc](http://www.andbank-monaco.mc).